

Label, mon beau label,

dis-moi qui est le plus positif...

Les labels ne sont pas là pour faire beau : ils donnent des indications sur les produits qui remplissent nos rayons. Voici quelques outils pour en découvrir la signification. Les labels donnent des indications sur le caractère biologique, équitable, écologique, social, durable d'un produit. C'est plus « pratique » que contrôler soi-même (ce qui est souvent impossible). Evidemment, il faut être attentif aux critères, contrôles et garanties qu'offrent ces labels.

Alimentation



Le Bourgeon distingue les produits issus de l'agriculture biologique. Il fait la différence entre les produits indigènes (Bio Suisse) et les produits importés (Bio). Les produits importés doivent répondre aux mêmes critères que les produits indigènes.

Biologique signifie que :

- la culture des fruits, légumes et fourrages se fait sans fertilisants ni produits chimiques de synthèse, seuls sont admis les produits exclusivement naturels ;
- les animaux sont nourris avec du fourrage biologique. Les farines animales sont interdites ;
- les transports par avion sont interdits.

www.bio-suisse.ch

naturaplan

Le label **Coop Naturaplan** propose des fruits, légumes, viandes, œufs, produits laitiers et vins issus de productions respectueuses de l'environnement et des animaux.

Le label Coop Naturaplan est presque toujours accompagné du Bourgeon dont il reprend les critères.

<http://naturaplan.coop.ch>



Le label **Migros bio** propose des fruits, légumes, viandes, œufs et produits laitiers issus de productions respectueuses de l'environnement et des animaux.

Le label Migros bio est quasiment équivalent au Bourgeon pour les produits indigènes. Par contre, les produits étrangers doivent répondre seulement aux directives biologiques de l'UE (qui sont moins strictes que celles du Bourgeon).

Une large gamme de produits est disponible sous le label Migros bio. Si 70% de l'assortiment vient de l'étranger, les produits d'origine animale tels que la viande, les œufs, le lait et le fromage proviennent exclusivement de Suisse.

www.engagement.ch



La présence du **label bio de l'UE** sur les produits alimentaires préemballés garantit le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne. Ce logo peut aussi être utilisé bénévolement pour les produits biologiques non préemballés dans l'UE ainsi que pour tout produit biologique importé de pays tiers.

http://ec.europa.eu/agriculture/organic/home_fr



Le label international du **Marine Stewardship Council** distingue les produits de la mer issus de pêcheries respectueuses de l'environnement. Ils sont sauvages et ne proviennent pas d'élevages. Un système de quotas stricts permet aux espèces de se renouveler. www.msc.org



Max Havelaar est une fondation associée au réseau international FLO (Fairtrade Labelling Organizations International) qui garantit des produits issus du commerce équitable.

Un prix fixe, déterminé à l'avance, assure aux producteurs et à leurs familles un revenu décent. De plus, une prime de développement leur est versée. Les cueilleurs et les employés des plantations améliorent ainsi leurs conditions de vie et de travail. www.maxhavelaar.ch



La Rainforest Alliance certifie le café, les bananes, le cacao, les oranges, les fleurs et les fougères provenant d'exploitations qui appliquent des normes environnementales et sociales.

Le prix payé aux producteurs n'est pas garanti fixe mais fluctue en fonction du marché. www.rainforestalliance.org



Le label de la biodynamie, cette méthode de culture et d'élevage qui, au-delà du bio, met à profit les forces de la nature et de ses produits et tient compte de la position des astres et des planètes. www.demeter.ch



Propriété du ministère de l'agriculture français qui en définit les règles d'usage, **AB agriculture biologique** garantit au moins 95% d'ingrédients issus de production biologique, le respect de la réglementation en vigueur en France et une certification placée sous le contrôle d'un organisme agréé par les pouvoirs publics.

Énergie

De plus en plus d'électricité écologique est proposée dans la gamme de produits de chaque fournisseur d'électricité. Y souscrire permet d'augmenter la part d'électricité écologique dans le réseau.



Le label **Star Naturemade** garantit une électricité produite en Suisse grâce à des énergies renouvelables et neutres en CO₂ (énergie solaire, éolienne, hydraulique, énergie provenant de la biomasse).

www.naturemade.ch



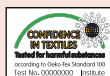
L'**étiquette énergie** informe sur la consommation d'énergie des appareils électroménagers et des voitures. Lors de leur achat, il est désormais facile d'orienter son choix. Un appareil de la catégorie A se justifie doublement: il dure plus longtemps et consomme moins d'énergie.

www.etiquetteenergie.ch



Pour machines de bureaux et électroniques. En plus d'une consommation d'énergie faible, **TCO** garantit également des champs magnétiques et électriques faibles. Les agents ignifuges bromés, le mercure, le cadmium ainsi que les solvants chlorés et les fréons sont interdits aussi bien lors de la fabrication que du montage final. (Source WWF)

Textile



Les labels internationaux **Oeko-Tex 100** et **1000** garantissent des textiles qui ne contiennent pas d'éléments chimiques nocifs pour l'humain et son environnement.

www.oekotex.com



Le label **Coop Naturaline** propose textiles et produits cosmétiques fabriqués dans le respect des critères écologiques et sociaux et du commerce équitable: textiles en coton bio et produits cosmétiques à base de matières premières naturelles.

<http://naturaplan.coop.ch>



Le label **Migros Eco engagement** distingue les vêtements et tissus en coton de production biologique contrôlée.

Eco est un programme de Migros visant à produire des vêtements, du linge de maison et des chaussures en respectant des critères écologiques et sociaux.

www.engagement.ch



Max Havelaar est une fondation associée au réseau international FLO (Fairtrade Labelling Organizations International) qui garantit des produits issus du commerce équitable.

Un prix fixe, déterminé à l'avance, assure aux producteurs et à leur famille un revenu décent. De plus, une prime de développement leur est versée.

Les cueilleurs et les employés des plantations améliorent ainsi leurs conditions de vie et de travail.

www.maxhavelaar.ch

Construction, Ameublement



Le label international du **Forest Stewardship Council** certifie le bois issu d'une production respectueuse de normes écologiques et sociales. Sur le marché on trouve du bois, des meubles, du papier, du charbon et toujours plus de produits, et ses dérivés, qui portent le label FSC. www.fsc.org



NaturePlus est un label qui garantit des matériaux de construction respectueux de l'environnement et ne présentant aucun risque pour la santé. www.natureplus.org



Minergie est un label qui distingue des bâtiments neufs ou rénovés pour leurs qualités écologiques. Il est soutenu par la Confédération, les cantons et l'économie privée.

www.minergie.ch



Label initialement décerné aux emballages écologiques, **Coop Oecoplan** distingue désormais les produits non-alimentaires écologiques. <http://naturaplan.coop.ch>



Attribué aux distributeurs et magasins de tapis, le label **STEP** garantit des conditions de travail et un revenu décents aux artisans, lutte contre le travail abusif des enfants et promeut des modes de production écologiques. www.label-step.org



Le label "**Ange Bleu**" (Blauer Engel) est le premier et l'un des labels les plus reconnus en Europe. Depuis 1978, il est synonyme de produits et d'entreprises respectueuses de l'environnement. Un jury indépendant fixe les règles et critères pour l'obtention du label. On le retrouve notamment pour la production de papier et de matériaux de construction.

Cosmétique



Ecocert est un organisme de contrôle et de certification, dont l'activité est encadrée par les Pouvoirs publics et la législation. Ecocert SASA est accrédité pour la certification de produits alimentaires, agricoles et industriels, sous les labels Agriculture Biologique, IFS et Ecofert.



NaTrue est un groupement d'intérêt international œuvrant en faveur de la cosmétique naturelle et biologique. Label qui ne poursuit aucun but lucratif, ses critères sont transparents et accessibles à tous.



Les logos BIO et ECO de la Charte **Cosmébio** contiennent en majorité des ingrédients naturels et d'origine naturelle. S'appuyant sur un cahier des charges déposé au Ministère de l'Industrie en 2002, la charte Cosmébio offre une transparence quant à la nature des ingrédients et les procédés de fabrication utilisés dans vos produits cosmétiques bio.